

Compte rendu du Conseil Municipal du 31 août 2012

Approbation procès-verbal réunion antérieure

Après quelques observations, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 29 juin 2012 est approuvé à l'unanimité.

Divers

Syndicat des Terres Humides du plateau de Sainte Maure de Touraine : Suite à la dissolution de ce syndicat, un solde de 402,85 € va être reversé à la commune. Les élus acceptent à l'unanimité le dit reversement.

LGV / TER

Mise en compatibilité du PLU : Suite aux enquêtes publiques liées au projet LGV/SEA, portant sur le déclassement d'espaces boisés et la mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes concernées, les élus, au vu des rapports d'enquêtes, approuvent, à l'unanimité, la mise en compatibilité du PLU.

Avancées du dossier et nouveaux plans : M. le Maire informe les élus que de nouveaux plans du projet de la LGV/SEA et de ses aménagements ont été adressés en mairie. Toutefois, ces plans sont incomplets, la partie allant du karting au Sablonné ayant été omise. M. le Maire a donc réclamé les plans définitifs. Diverses demandes faites auprès de COSEA sont en attente : plan de masse de la parcelle du karting en vue d'une nouvelle construction, passage d'une canalisation d'eau potable plus importante dans ce secteur ainsi que d'un fourreau pour un éventuel réseau nécessaire à la parcelle urbanisable qui se situe à l'Est de la future LGV.

M. le Maire précise qu'il a contacté également le Conseil Général d'Indre et Loire au sujet de la RD21 souillée par les engins de chantier. Il précise également que sur certaines communes, des routes départementales vont être coupées temporairement et vont donc poser des soucis de circulation, notamment la RD84 allant de Monts à l'accès de l'autoroute A10. Les élus des communes concernées déplorent de ne pas avoir été associés à ces mesures de circulation.

Affaires scolaires

Rentrée scolaire : 120 élèves inscrits feront leur rentrée le mardi 4 septembre 2012 dans la cour de l'école côté mairie. Les enseignants ont, pour leur part, déjà investi leurs classes.

Budget 2012/2013 : Après présentation par M. le Maire du bilan de l'année 2011-2012 et de l'évolution proposée pour 2012-2013, les élus ont voté, à l'unanimité, une augmentation de 1,5 % pour le poste fournitures, ce qui représente 54,40 € par élève.

Il est rappelé, à titre informatif, qu'aucun versement à la coopérative scolaire n'avait été fait en 2010-2011 et 2011-2012 car une subvention de 3 000 € avait été exceptionnellement accordée pour le projet cirque fin 2009. Les élus décident donc d'octroyer pour 2012-2013 une augmentation de 1,5 % au titre de la coopérative scolaire, soit 3,91 € par élève.

120 € seront versés au titre du réseau d'aide spécialisé. Le budget global pour l'année scolaire 2012-2013 s'élève donc à 14 121 € (13 352 € en 2011-2012). M. le Maire précise que l'intervenante musicale, Mme Magali MARCEL, prendra un congé maternité au cours de l'année scolaire et rappelle que cet agent est désormais géré en charge par la Communauté de Communes.

Bilan des services périscolaires et nouveaux tarifs : Ces services fonctionnent bien avec une fréquentation stable. Le bilan financier, qui n'inclut pas les frais de personnel, est positif.

Les élus décident, à l'unanimité, de répercuter la moitié de l'augmentation (+ 2,34 %) appliquée par le prestataire de restauration, à savoir 0,03 € pour les repas enfant et 0,04 € pour les repas adultes, ces derniers étant très à la marge. Cette augmentation progressive permet d'éviter une plus forte répercussion nécessaire l'année suivante.

Les tarifs pour l'année scolaire 2012-2013 sont donc votés à l'unanimité, à savoir :

Repas enfants: 3,18 € (3,15 € en 2011-2012) soit + 1 %

Repas adultes: 3,80 € (3,76 € en 2011-2012) soit + 1 %

Le tarif de la ½ heure de garderie est arrêté à 0,79 €, soit + 0,02 € par rapport au tarif mis en place en septembre 2010.

Organisation des services périscolaires : Mme Peggy ALLEAUME (en mi-temps thérapeutique), Mme Marie-Christine BRISSET et Mme Mélisande PÉGUÉ assurent les postes d'ATSEM et les services périscolaires. La cantine est gérée en plus par Mme Katia CORMIER (mi-temps thérapeutique) et Mme Jacqueline BOULLIER (en contrat CUI-CAE). Une vigilance est à avoir sur une augmentation éventuelle de la fréquentation du service de restauration scolaire.

Entretien des locaux scolaires : Suite à l'arrêt du prestataire extérieur, au 30 juin dernier, deux entreprises ont été sollicitées, une structure mettant du personnel à disposition a également fait une offre.

M. le Maire, au vu de la différence de coût notable, propose de recruter un agent en contrat CUI-CAE, les élus acceptent cette proposition à l'unanimité qui induit une économie de l'ordre de 14 000 € par année scolaire.

Immobilier

Terrain communal sis 1 rue de la Mairie : Le conseil municipal est saisi par M. Olivier MESNARD d'une demande d'achat de ce terrain d'une superficie de 287 m². Au vu de la non-préemption de la maison sise au 3 rue de la Mairie et des autres projets d'urbanisme envisagés, les élus s'interrogent sur la mise en vente éventuelle de ce terrain. Un prix de vente doit être défini au préalable avant toute prise de décision.

Travaux communaux

Ecole : La période estivale a permis d'effectuer divers travaux, à savoir l'aménagement de la cour de la maternelle (souche d'arbre enlevée, bac à sable béton remplacé par du bois), le changement de la porte de secours de la classe 4 (préfabriqué) et la pose de nouveaux convecteurs électriques, l'instauration de potelets anti-stationnement sécurisant l'entrée de l'école maternelle.

Le dossier d'extension du restaurant scolaire, en suspens pendant la période estivale, va être réactivé.

Voirie :

- Des quilles supprimant une place de stationnement face à la mairie ont été installées pour faciliter le passage du bus scolaire.
- Les rampes de pont (au-dessus de la ligne SNCF) ont été aménagées avec une rambarde en bois et l'enrobé du cheminement piéton va être fait lundi 3 septembre.
- Les travaux d'aménagement sécurité du chemin de la Gentillerie sont effectués ; seules les plantations restent à faire. La réception de ce chantier se fera le 11 septembre prochain.
- M. le Maire a été sollicité par les riverains du virage de la RD19 (au niveau des silos à grains) afin de faire le nécessaire pour ralentir la circulation et interdire le stationnement sur le trottoir. Des potelets anti-stationnement pourront être posés ainsi que des ralentisseurs. Ces travaux feront l'objet d'une programmation en 2013.
- Dans le cadre du regroupement des commandes au sein de la Communauté de Communes concernant l'entretien de voirie, Mme Arlette DUCHENE va prendre contact avec l'entreprise BELIN.
- Le programme 2011 de nettoyage des fossés devrait être achevé lundi 3 septembre.
- Les travaux nécessaires au Bry sont toujours à l'étude.

Assainissement et eau potable :

- Après avoir pris en compte les remarques présentées par la SATESE, la consultation préalable à la mise en œuvre de la construction de la future station d'épuration va être lancée. M. le Maire précise que les travaux, dans le respect du sol, ne peuvent se faire qu'en période sèche ; il y a donc peu de chance qu'ils commencent avant février 2013.

Réhabilitation logements locatifs impasse du vieux bourg : Le PACT d'Indre et Loire procèdera à un état des lieux chez les locataires semaine 37.

Budget-Finances

Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) : Les dossiers à présenter pour l'éventuelle obtention de cette dotation doivent correspondre à des projets déjà bien avancés (permis de construire déposé), l'extension du restaurant scolaire fera l'objet d'une telle demande.

Amendes de police : Le Conseil Municipal est avisé de l'octroi de la subvention au titre des amendes de police d'un montant de 10 039,37 €, versée dans le cadre du dossier d'aménagement des rampes de pont.

Réunions à venir

- Réunion de rentrée associations
- Commission communication (Les infos-bulletin)
- Réunion services périscolaires
- Prochains CM

Mardi 4 septembre à 18h30 à la mairie

Jeudi 6 septembre 2012 à 18h00 à la mairie

Samedi 22 septembre à 10h00 à la mairie

Vendredi 28 septembre à 20h00 à la mairie

Vendredi 26 octobre à 20h00 à la mairie

Vendredi 7 décembre à 20h00 à la mairie

Questions diverses

1. **Sentiers de randonnée :** Suite à un courrier récent de la CCSMT, un point sur les sentiers de randonnée sur la commune sera à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

2. **Feu d'artifice du 14 juillet** : Au vu de l'annulation du feu d'artifice le 14 juillet dernier pour cause d'intempérie, M. le Maire a décidé d'étoffer le feu d'artifice qui sera tiré lors du marché nocturne avec la moitié du feu prévu au 14 juillet. L'autre moitié s'ajoutera au feu du 14 juillet 2013.
3. **Changement de communauté de communes** : M. le Maire informe les élus de la stagnation du dossier de changement de Communauté de communes.
4. **Isoparc** : M. le Maire avise les élus du redémarrage notable de cette zone artisanale.
5. **Projet lotissement « Les Barons »** : Ce projet avance avec le lancement de fouilles archéologiques préalables.
6. **Courrier Sporting Club de Villeperdue** : M. le Maire fait lecture d'un courrier adressé par le SCV portant sur différentes requêtes : traitement anti-taupes à revoir, sable à étaler sur le terrain, éclairage du stade à prévoir, main-courantes défectueuses. Un rendez-vous va être proposé le 22 septembre avec le président du club pour évoquer tous ces points.
7. David et Cécile DUCHÊNE remercient les élus pour leur attention à l'occasion de leur mariage.
8. Delphine TESSIER fait part de la naissance de sa fille Azélie.
9. M. le Maire fait part de la naissance de sa petite-fille Zélie.
10. Un courrier de la société ENERSIEIL informe d'une deuxième opération de mise en place de cellules photovoltaïques sur les toits des école d'ici la fin de l'année. La commune, déjà sollicitée, pourrait être éligible.

Le secrétaire de séance